



Strasbourg, le 20 décembre 2000

<cdl\doc\2000\summary\cdl-syn-45.f>

Diffusion restreinte  
CDL (2000) SYN 45

## **COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE**

### **DROIT**

(COMMISSION DE VENISE)

**45e REUNION PLENIERE**  
**(Venise, 15-16 décembre 2000)**

### **R E S U M E**

La Commission :

- A eu un échange de vues avec M. Pietro Ercole Ago, Représentant permanent de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe et avec Mme Milena Smit, chargée d'affaire a.i. de la Slovénie auprès du Conseil de l'Europe, sur la création d'une autorité judiciaire générale du Conseil de l'Europe ;
- A eu un échange de vues avec M. Erik Jurgens, membre de la Commission des affaires juridiques et des droits de l'homme, sur la coopération avec l'Assemblée parlementaire ;
- A discuté du projet de loi albanaise sur l'organisation et le fonctionnement du Conseil des Ministres avec des représentants de l'Albanie, sur la base des avis écrits des rapporteurs ;
- A été informée des résultats de la mission d'une délégation de la Commission à Erevan et a adopté le programme de coopération avec l'Arménie, suite à la demande de coopération avec l'Arménie formulée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ;
- A été informée des résultats d'une mission d'une délégation de la Commission à Bakou, et a adopté le programme de coopération avec l'Azerbaïdjan, suite à la demande de coopération avec l'Azerbaïdjan formulée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ;

- A eu un échange de vues avec M. Tonino Picula, Ministres des affaires étrangères de la Croatie, sur la coopération avec ce pays, en particulier dans le domaine des minorités nationales, et a adopté son avis sur la loi constitutionnelle sur la Cour constitutionnelle de Croatie ;
- A adopté son rapport final sur la réforme constitutionnelle en Moldova ;
- A eu un échange de vues avec M. Vojin Dimitrievic sur la coopération future avec la République fédérale de Yougoslavie dans le domaine de la réforme constitutionnelle ;
- A adopté son rapport sur les questions constitutionnelles posées par la ratification du statut de la Cour pénale internationale ;
- A adopté son rapport sur la création d'une autorité judiciaire générale au sein du Conseil de l'Europe ;
- A été informée de l'avancement du projet de création d'un campus UniDem à Trieste ;
- A été informée sur le processus de dévolution au Royaume-Uni ainsi que sur les aspects constitutionnels des récentes élections présidentielles aux Etats-Unis ;
- A confirmé les dates de sa prochaine réunion plénière : 9-10 mars 2001.

G. BUQUICCHIO

Distribution:

Membres

Membres associés

Observateurs

Représentants permanents